

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 2 février 2026

Membres en exercice : 10  
Membres présents : 10

L'an deux mil vingt-six, le 2 février, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annette GARNIER, Maire

**Présents** : Mmes GARNIER Annette, LUCAS Nathalie, MM. BUTTIEU Philippe, CHARDON Francis, DAURON Régis, DRUAIS Joël, NEDELEC Frédéric, LANCELIN Aurélien, PERCHE Francis, SAVOIRE Emmanuel

**Absent, Excusé** :

**Secrétaire de séance** : DAURON Régis

**Date de la convocation**  
22/01/2026

Madame le Maire présente les différentes demandes de subventions pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

**VOTE  
DES  
SUBVENTIONS  
2026**

ADMR du haut Vendômois et Gâtine	150.00
Souvenir français	30.00
Amicale des sapeurs-pompiers de Selommes	100.00
Conciliateurs de justice	30.00
Gym Loisirs de Coulommiers la Tour	50.00
Musique de Selommes	50.00
Tour du Loir et Cher	34.00
Union Sportive Petite Beauce	100.00
<b>TOTAL</b>	<b>544.00</b>

**Délibération n°4-2026**

Pour copie conforme au registre

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Le Maire,

Annette GARNIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214100810-20260202-4-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2026

Publication : 09/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

